

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02234

Numéro SIREN : 819 141 987

Nom ou dénomination : A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/021739

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat Simplifie	2
Annexes 22	8
Liasse 22 IS RS	18

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 30 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	34 913,98 Euros
Chiffre d'affaires	56 234,84 Euros
Résultat net comptable	-4 602,77 Euros

Fait à LYON
Le 20/04/2022

Rabah AKSOUM

Expert-Comptable

Bilan et Résultat Simplifiés

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	24 000		24 000	68,74	24 000	59,69
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	20 119	18 472	1 647	4,72	4 639	11,54
Immobilisations financières	990		990	2,84	990	2,46
ACTIF IMMOBILISÉ	45 109	18 472	26 637	76,29	29 629	73,69
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	131		131	0,38	406	1,01
Valeurs mobilières de placement	6		6	0,02	6	0,01
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 865		7 865	22,53	9 760	24,27
Caisse	274		274	0,78	103	0,26
Charges constatées d'avance					304	0,76
ACTIF CIRCULANT	8 277		8 277	23,71	10 579	26,31
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	53 386	18 472	34 914	100,00	40 208	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	14,32	5 000	12,44
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500	1,43	500	1,24
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 090	5,99	2 090	5,20
Report à nouveau	21 229	60,80	13 289	33,05
Résultat de l'exercice	-4 603	-13,17	7 940	19,75
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	24 216	69,36	28 819	71,67
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées			3 503	8,71
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 211	3,47	1 069	2,66
Autres dettes	9 487	27,17	6 817	16,95
Produits constatés d'avance				
DETTES	10 698	30,64	11 389	28,33
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	34 914	100,00	40 208	100,00

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services				56 235		100,00		38 454		100,00		17 781		46,24	
Chiffres d'Affaires Nets				56 235		100,00		38 454		100,00		17 781		46,24	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits				14		0,02		12 260 29		31,88 0,08		-12 260 -15		-100,00 -51,71	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				56 249		100,02		50 743		131,96		5 506		10,85	
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges				1 057 23 923 965 21 840 9 610 2 991		1,88 42,54 1,72 38,84 17,09 5,32		396 20 813 790 18 116 -1 712 3 846		1,03 54,12 2,05 47,11 -4,44 10,00		661 3 110 175 3 724 11 322 -855		166,92 14,94 22,15 20,56 661,33 -22,22	
Total des charges d'exploitation				60 385		107,38		42 250		109,87		18 135		42,92	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-4 137		-7,35		8 493		22,09		-12 630		-148,70	
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles				2 398 70		0,00 0,71 0,12		2 148 408		0,01 0,38 1,06		250 -338		0,00 168,92 -82,83	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-4 603		-8,18		7 940		20,65		-12 543		-157,96	
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices															
Total des Produits				56 251		100,03		50 745		131,96		5 506		10,85	
Total des Charges				60 853		108,21		42 806		111,32		18 047		42,16	
RÉSULTAT NET				-4 603		-8,18		7 940		20,65		-12 543		-157,96	
				Perte				Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	24 000		24 000	68,74	24 000	59,69
207000 FONDS COMMERCIAL	24 000		24 000	68,74	24 000	59,69
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	20 119	18 472	1 647	4,72	4 639	11,54
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	1 188		1 188	3,40	1 188	2,95
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	16 700		16 700	47,83	16 700	41,53
218300 MAT.BUREAU & INFORMAT	2 231		2 231	6,39	2 231	5,55
281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL		1 188	-1 188	-3,39	-1 188	-2,94
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		15 313	-15 313	-43,85	-12 537	-31,17
281830 AMORT.MAT.BUREAU & IN		1 971	-1 971	-5,64	-1 755	-4,35
Immobilisations financières	990		990	2,84	990	2,46
271000 AUTRES TITRES IMMOBI	170		170	0,49	170	0,42
275000 DEPOTS & CAUTIONNEME	820		820	2,35	820	2,04
ACTIF IMMOBILISÉ	45 109	18 472	26 637	76,29	29 629	73,69
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	131		131	0,38	406	1,01
437200 CAISSE RETRAITE SALA					287	0,71
445662 TVA DEDUCTIBLE SUR A.B.S.	51		51	0,15	39	0,10
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	80		80	0,23	80	0,20
Valeurs mobilières de placement	6		6	0,02	6	0,01
508100 AUTRES VALEURS MOBIL	6		6	0,02	6	0,01
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 865		7 865	22,53	9 760	24,27
512000 BANQUES	7 865		7 865	22,53	9 760	24,27
Caisse	274		274	0,78	103	0,26
530000 CAISSE	274		274	0,78	103	0,26
Charges constatées d'avance					304	0,76
486000 CHARGES CONSTAT.D'AV					304	0,76
ACTIF CIRCULANT	8 277		8 277	23,71	10 579	26,31
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	53 386	18 472	34 914	100,00	40 208	100,00

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	5 000	14,32	5 000	12,44
	5 000	14,32	5 000	12,44
Ecart de réévaluation				
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE PROP.	500	1,43	500	1,24
	500	1,43	500	1,24
Réserves réglementées				
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	2 090	5,99	2 090	5,20
	2 090	5,99	2 090	5,20
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU	21 229	60,80	13 289	33,05
	21 229	60,80	13 289	33,05
Résultat de l'exercice	-4 603	-13,17	7 940	19,75
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	24 216	69,36	28 819	71,67
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées 164100 EMPRUNT ETABLIS.CRED			3 503	8,71
			3 503	8,71
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS	1 211	3,47	1 069	2,66
	731	2,09	589	1,46
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	480	1,37	480	1,19
Autres dettes 421001 REMUNERATION MR HANAYA RACHID	9 487	27,17	6 817	16,95
	1 528	4,38	1 428	3,55
431000 SECURITE SOCIALE	3 499	10,02	3 927	9,77
437020 APRIL SANTE PREVOYANC	480	1,37	585	1,45
437030 AGIRA (APICIL) SALARIES	183	0,52	183	0,46
445510 TVA A DECAISSER	3 558	10,19	503	1,25
448633 ANFA FORMATION	238	0,68	190	0,47
Produits constatés d'avance				
DETTES	10 698	30,64	11 389	28,33
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	34 914	100,00	40 208	100,00

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				56 235		100,00		38 454		100,00		17 781		46,24	
706000 PRESTATIONS DE SERVI				56 235		100,00		38 454		100,00		17 781		46,24	
Chiffres d'Affaires Nets				56 235		100,00		38 454		100,00		17 781		46,24	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues								12 260		31,88		-12 260		-100,00	
740100 PRIME COVID								9 260		24,08		-9 260		-100,00	
740200 LYON MUNICIPALE								3 000		7,80		-3 000		-100,00	
Autres produits				14		0,02		29		0,08		-15		-51,71	
758000 PRODUITS DIV.GESTION				14		0,02		29		0,08		-15		-51,71	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				56 249		100,02		50 743		131,96		5 506		10,85	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 057		1,88		396		1,03		661		166,92	
602200 ACHATS FOURNITURES CONSOMMABLE				1 057		1,88		396		1,03		661		166,92	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				23 923		42,54		20 813		54,12		3 110		14,94	
604000 ACHATS D'ETUDES &PRE				525		0,93		425		1,11		100		23,53	
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE				398		0,71		417		1,08		-19		-4,55	
606120 FOURN.NON STOCK.(EAU				58		0,10		50		0,13		8		16,00	
606130 FOURN.NON STOCK.(GAZ				331		0,59		209		0,54		122		58,37	
606140 FOURN.NON STOCK.(CAR				3 913		6,96		2 785		7,24		1 128		40,50	
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT				1 104		1,96		573		1,49		531		92,67	
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI				195		0,35		124		0,32		71		57,26	
613200 LOCATIONS IMMOBILIER				8 124		14,45		7 836		20,38		288		3,68	
614000 CHARGES LOCATIVES				840		1,49		660		1,72		180		27,27	
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSP				1 706		3,03		1 894		4,93		-188		-9,92	
616100 ASSURANCE MULTIRISQUE				285		0,51		285		0,74		0,00		0,00	
616300 ASSURANCE MATERIEL TRANSPORT				2 413		4,29		2 237		5,82		176		7,87	
622610 HONORAIRES COMPTABILITE				1 480		2,63		1 630		4,24		-150		-9,19	
622630 HONORAIRES SOCIALES				528		0,94		386		1,00		142		36,79	
622700 FRAIS ACTES & CONTEN				49		0,09		50		0,13		-1		-1,99	
622800 REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES				650		1,16						650		N/S	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT				220		0,39		183		0,48		37		20,22	
625700 RECEPTIONS				26		0,05		156		0,41		-130		-83,32	
626000 FRAIS POSTAUX & TELE				197		0,35		50		0,13		147		294,00	
626200 TELEPHONE MOBILE				541		0,96		513		1,33		28		5,46	
627500 SERVICES BANCAIRES				340		0,60		350		0,91		-10		-2,85	
Impôts, taxes et versements assimilés				965		1,72		790		2,05		175		22,15	
631200 TAXE APPRENTISSAGE				136		0,24						136		N/S	
633300 PART.FORM.CONTINUE(O				229		0,41		190		0,49		39		20,53	
635110 COTISATION FONCIERE DES ENTREP				599		1,07		600		1,56		-1		-0,16	
Rémunérations du personnel				21 840		38,84		18 116		47,11		3 724		20,56	
641100 SALAIRES APPOINT.COM				21 840		38,84		18 116		47,11		3 724		20,56	
Charges sociales				9 610		17,09		-1 712		-4,44		11 322		661,33	
645100 COTISATIONS A L'URSS				6 814		12,12		5 652		14,70		1 162		20,56	
645200 COTIS.RETRAITE (CADR				1 189		2,11		1 097		2,85		92		8,39	
645300 COTIS.RETRAITE(SALAR				1 320		2,35		1 095		2,85		225		20,55	
647000 AUTRES CHARGES SOCIA				287		0,51		-5 000		-12,99		5 287		105,74	
648000 AUTRES CHARGES DE PE								-4 556		-11,84		4 556		-100,00	
Dotations aux amortissements				2 991		5,32		3 846		10,00		-855		-22,22	

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 20/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	2 991	5,32	3 846	10,00	-855	-22,22
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0,00		
Total des charges d'exploitation	60 385	107,38	42 250	109,87	18 135	42,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 137	-7,35	8 493	22,09	-12 630	-148,70
Produits financiers	2	0,00	2	0,01		0,00
764000 REV.DES VALEURS DE P	2	0,00	2	0,01		0,00
Produits exceptionnels						
Charges financières	398	0,71	148	0,38	250	168,92
661160 INTERETS EMPRUNTS &D	344	0,61	118	0,31	226	191,53
661500 INTERETS COMPTES COU	54	0,10	30	0,08	24	80,00
Charges exceptionnelles	70	0,12	408	1,06	-338	-82,83
671200 PENALITES ET AMENDES	70	0,12	408	1,06	-338	-82,83
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	-4 603	-8,18	7 940	20,65	-12 543	-157,96
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Total des Produits	56 251	100,03	50 745	131,96	5 506	10,85
Total des Charges	60 853	108,21	42 806	111,32	18 047	42,16
RÉSULTAT NET	-4 603	-8,18	7 940	20,65	-12 543	-157,96
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes 22

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 34 913,98 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 602,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/04/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 24 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	24 000		24 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	24 000		24 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 45 109 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	24 000			24 000
Immobilisations corporelles	20 119			20 119
Immobilisations financières	990			990
TOTAL	45 109			45 109

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 18 472 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 480	2 991		18 472
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	15 480	2 991		18 472

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	24 000	0	24 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	1 188	1 188	0	4 ans
Materiel de transpor	16 700	15 313	1 387	5 ans
Mat.bureau &informat	2 231	1 971	260	de 1 à 4 ans
TOTAL	44 119	18 472	25 647	

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 951 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	820		820
Actif circulant & charges d'avance	131	131	
TOTAL	951	131	820

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 5 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	20,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	20,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 10 698 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 211	1 211		
Dettes fiscales & sociales	9 487	9 487		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 698	10 698		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 718 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	480
Dettes fiscales & sociales	238
Autres dettes	
TOTAL	718

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 56 235 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	56 235	100,00 %
TOTAL	56 235	100,00 %

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 20/04/2022

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 718 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	480
Fournis.fact.non par(408100)	480
Dettes fiscales et sociales :	238
Anfa formation(448633)	238
TOTAL	718

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Des comptes annuels présentés en Euro

Edité le 20/04/2022

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	34 914
Chiffre d'affaires hors taxes	56 235
Résultat net de l'exercice (perte)	-4 603

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 20/04/2022

Liasse 22 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON</u>																																																																																																																																																																																																																																																																									
SIRET		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td> </tr> </table>										8	1	9	1	4	1	9	8	7	0	0	0	1	9																																																																																																																																																																																																																																																
8	1	9	1	4	1	9	8	7	0	0	0	1	9																																																																																																																																																																																																																																																												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																			
<table border="1"> <tr> <td colspan="10"></td> <td colspan="2">Exercice N clos le</td> </tr> <tr> <td colspan="10"></td> <td colspan="2">31/12/2021</td> </tr> </table>																						Exercice N clos le												31/12/2021																																																																																																																																																																																																																																							
										Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																															
										31/12/2021																																																																																																																																																																																																																																																															
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut 1</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th> <th colspan="2">Net 3</th> </tr> <tr> <td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td rowspan="2">Immobilités incorporelles</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td>24 000</td> <td>012</td> <td></td> <td>24 000</td> </tr> <tr> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td></td> <td>016</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilités corporelles *</td> <td>028</td> <td>20 119</td> <td>030</td> <td>18 472</td> <td>1 647</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilités financières * (1)</td> <td>040</td> <td>990</td> <td>042</td> <td></td> <td>990</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>45 109</td> <td>048</td> <td>18 472</td> <td>26 637</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td></td> <td>070</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>131</td> <td>074</td> <td></td> <td>131</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td>6</td> <td>082</td> <td></td> <td>6</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Disponibilités</td> <td>084</td> <td>8 139</td> <td>086</td> <td></td> <td>8 139</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total II</td> <td>096</td> <td>8 277</td> <td>098</td> <td></td> <td>8 277</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>53 386</td> <td>112</td> <td>18 472</td> <td>34 914</td> </tr> <tr> <td colspan="12"> <table border="1"> <tr> <th colspan="4">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N 1</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="2">Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td>500</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> <td>2 090</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td>21 229</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td>(4 603)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td>24 216</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td>1 211</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td></td> <td>9 487</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td>10 698</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td>34 914</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOUVOIS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table> * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD												ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010	24 000	012		24 000	Autres *	014		016			Immobilités corporelles *		028	20 119	030	18 472	1 647	Immobilités financières * (1)		040	990	042		990	Total I (5)			044	45 109	048	18 472	26 637	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres * (3)	072	131	074		131	Valeurs mobilières de placement		080	6	082		6	Disponibilités		084	8 139	086		8 139	Charges constatées d'avance *		092		094			Total II			096	8 277	098		8 277	Total général (I + II)			110	53 386	112	18 472	34 914	<table border="1"> <tr> <th colspan="4">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N 1</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="2">Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td>500</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> <td>2 090</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td>21 229</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td>(4 603)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td>24 216</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td>1 211</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td></td> <td>9 487</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td>10 698</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td>34 914</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOUVOIS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table>												PASSIF				Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000	Écarts de réévaluation		124			Réserve légale		126		500	Réserves réglementées *		130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		2 090	Report à nouveau		134		21 229	Résultat de l'exercice		136		(4 603)	Provisions réglementées		140			Total I			142		24 216	Provisions pour risques et charges			Total II	154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 211	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		9 487	Produits constatés d'avance		174			Total III			176		10 698	Total général (I + II + III)			180		34 914	RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010	24 000	012		24 000																																																																																																																																																																																																																																																																		
		Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilités corporelles *		028	20 119	030	18 472	1 647																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Immobilités financières * (1)		040	990	042		990																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total I (5)			044	45 109	048	18 472	26 637																																																																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																				
		Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																																																																																																																																																																				
		Autres * (3)	072	131	074		131																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Valeurs mobilières de placement		080	6	082		6																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Disponibilités		084	8 139	086		8 139																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total II			096	8 277	098		8 277																																																																																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II)			110	53 386	112	18 472	34 914																																																																																																																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N 1</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="2">Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td>500</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> <td>2 090</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td>21 229</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td>(4 603)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td>24 216</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td>1 211</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td></td> <td>9 487</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td>10 698</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td>34 914</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOUVOIS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table>												PASSIF				Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000	Écarts de réévaluation		124			Réserve légale		126		500	Réserves réglementées *		130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		2 090	Report à nouveau		134		21 229	Résultat de l'exercice		136		(4 603)	Provisions réglementées		140			Total I			142		24 216	Provisions pour risques et charges			Total II	154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 211	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		9 487	Produits constatés d'avance		174			Total III			176		10 698	Total général (I + II + III)			180		34 914	RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																		
PASSIF				Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Réserve légale		126		500																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		2 090																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Report à nouveau		134		21 229																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Résultat de l'exercice		136		(4 603)																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total I			142		24 216																																																																																																																																																																																																																																																																				
Provisions pour risques et charges			Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 211																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		9 487																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total III			176		10 698																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total général (I + II + III)			180		34 914																																																																																																																																																																																																																																																																				
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL Néant ☐*

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
		Services *		218	56 235	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230	14	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	56 249	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	1 057	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	23 923	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	599	244	965
	Rémunérations du personnel *			250	21 840	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	9 610	
	Dotations aux amortissements *			254	2 991	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		260	
Total des charges d'exploitation (II)				264	60 385	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(4 137)
Produits financiers (III)	280	2		Charges financières (V)	294	398
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347			300	70
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(4 603)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Régime d'exploitation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	70
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989		
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	991				
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)	992	Zone de développement prioritaire (44 <i>septdecies</i>)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i>)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *	3 912	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
					370	4 533

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Extension

[illegible]

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Néant ☐*SAGE Experts-comptables janvier 2022

Page 21

DGFIP N° 2033-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 912
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	3 912
Déficits de l'exercice	960	4 533
Total des déficits restant à reporter	970	8 445

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 247
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 325
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise:A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL.....		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2021.. et clos le:31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 1 9 1 4 1 9 8 7

Dénomination de l'entreprise

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Adresse (voie)

24 RUE FREDERIC MISTRAL

Code postal

69003

Ville

LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	HANAYA	Prénom(s)	RACHID
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	250
Naissance: Date	28/05/1961	N° Département	99	Commune	OUDDJA
Adresse : N°	89	Voie	RUE DES DEUX FERMES	Pays	ALGERIE
Code Postal	69190	Commune	SAINT FONS	Pays	FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance: Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

SAGÉ Experts-comptables janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 1 9 1 4 1 9 8 7

Dénomination de l'entreprise

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

Adresse (voie)

24 RUE FREDERIC MISTRAL

Code postal

69003

Ville

LYON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 2065-SD
2022Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL 24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON					
SIRET				Mét :	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	4 533
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %			
		PV à long terme imposables à 19 %			
		Autres PV imposables à 19 %			
		PV à long terme imposables à 0 %			
		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies					
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies					
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies					
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies					
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Autres dispositifs					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
ESSOR CONSEILS 75 Rue de L'abondance 69003 LYON				Tél:	
Tél: 04/37/48/09/05					
OGA/OMGA				Identité du déclarant:	
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Date: 20042022 Lieu: LYON	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Qualité et nom du signataire: Président RACHID HANAYA	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :					



Formulaire obligatoire (article 54 *quater*
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

du _____

Adresse 24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		26
Total		26

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	26	- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	156	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>RACHID HANAYA</u> <u>Président</u>		À <u>LYON</u> , le <u>20042022</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit					2468		
(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)									
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %									
1		2		3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services		Dénomination		Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
								imputé sur le déficit de l'exercice 7a	
								imposé à 10 % 7b	
Total									
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI									
		Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total									
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement									
		Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total									

SAGE Experts-comptables janvier 2022

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 24, rue Frédéric Mistral
69003 Lyon
SIRET : 819 141 987 00019

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
EN DATE DU 18 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux et le dix-huit du mois de mai à dix-huit heures, l'associé unique s'est présenté au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Est présent :

- Le Président associé unique, Monsieur, **HANAYA Rachid**, possédant la totalité des actions représentant l'ensemble du capital social,
- soit **250** actions d'une valeur nominale de vingt euros (20,00€) chacune sur un total de **250** actions composant le Capital social.

Monsieur HANAYA Rachid en sa qualité de président associé unique préside la séance.

Il constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions. .

Le président associé unique dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées.
- Le bilan arrêté au 31/12/2021
- Le rapport de gestion

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- L'affectation du résultat de l'exercice

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, procède à l'approbation des comptes annuels de la société ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'assemblée générale après avoir constaté que le compte résultat de l'exercice fait apparaître un déficit net de 4 603€ décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

Compte 119 Report à nouveau : -4 603€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Monsieur, HANAYA Rachid

